

MASTER 2 MANAGEMENT DE L'INNOVATION - MANAGEMENT CARRIÈRES D'ARTISTES

· MASTER 2 MANAGEMENT DE L'INNOVATION - MANAGEMENT CARRIÈRES D'ARTISTES

La formation vise le développement de compétences professionnelles et d'entrepreneuriat dans le domaine de la gestion et de l'accompagnement des carrières d'artistes, notamment dans le domaine de la musique.

Présentation

La formation vise le développement de compétences professionnelles et d'entrepreneuriat dans le domaine de la gestion et de l'accompagnement des carrières d'artistes, notamment dans le domaine de la musique.

Les enseignements de la formation s'attachent à :

- compléter les connaissances opérationnelles du secteur des musiques actuelles par des connaissances de l'évolution de son cadre juridique, des techniques et technologies qui l'affectent, des acteurs privés et publics, des politiques publiques qui lui sont spécifiques,
- former aux outils et techniques de gestion du secteur, à la méthodologie de projet, ainsi qu'à la création d'entreprise ou d'activités.
- permettre ou consolider une insertion professionnelle en offrant aux étudiant.e.s ou aux professionnel.le.s des acquisitions théoriques et pratiques de pointe indispensables dans un milieu à risque fort.

Spécificités

Stage obligatoire Durée : 4 à 6 mois Date de début : à partir de février

Candidature

Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Management de l'innovation](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Le master mobilise les compétences universitaires transversales, rédactionnelles, linguistiques (anglais), outils informatiques. Il vise

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Veronique DUTRAIVE](#)

Contact secrétariat

[Béregère BARAZZUTTI](#)

Tél. : 04.78.69.70.88

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en licence 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

l'acquisition de compétences opérationnelles dans le domaine du management des carrières d'artistes et de la gestion de projets dans le domaine des industries musicales.

Le/la diplômé.e saura à la fin de sa formation :

- Réaliser des études de faisabilité d'un projet ;
- Gérer un processus créatif ;
- Monter un Business Plan ;
- Définir et mettre en œuvre des plans d'action ;
- Conduire des projets opérationnels ;
- Identifier et évaluer des projets de création d'entreprises, d'activités et de portage de projets ;
- Développer une expertise relative aux conditions de financement des projets ;
- Accompagner des porteur.euse.s de projet dans la démarche et les étapes de la création d'activité et suivi post-crétion dans le secteur des industries créatives et culturelles ;
- Communiquer, négocier, gérer les relations humaines ;
- Monter des projets et mobiliser les ressources (personnes, institutions) dans le cadre de programmes de tous horizons ;
- Evaluer et monter l'ingénierie de dispositifs de financement et plus largement d'accompagnement des créateur.rice.s ;
- Conseiller et mettre en place des projets, pour le compte de collectivités publiques, de fondations ou autres organisations privées ;
- Maîtriser les nouveaux moyens de communication et de diffusion sur internet dans le milieu culturel ;
- Renforcer sa connaissance des principaux contrats d'artistes et des principes du droit d'auteur.e.

Connaissances à acquérir

Les connaissances à acquérir dans le parcours touchent à :

- des enseignements factuels dans le domaine des changements socio-techniques, organisationnels et institutionnels qui affectent les industries créatives, notamment dans le domaine du spectacle vivant (innovations technologiques, sociales, organisationnelles, évolution des politiques culturelles et du droit).
- des connaissances théoriques dans les domaines qui affectent la compréhension du fonctionnement et des mutations en cours dans le secteur des industries culturelles.

Les enseignements sont ainsi pluridisciplinaires, axés sur trois grands domaines des sciences sociales que sont l'économie (économie des industries créatives et culturelles, économie de la musique, socio-économie des nouveaux marchés), la gestion (management, marketing, comptabilité, gestion de projet), et le droit (structures juridiques des entreprises du domaine du spectacle vivant, droits des contrats, droits de propriété intellectuelle).

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Directeur/trice digital, Gestionnaire de plateforme, advisor en musique, Producteurs/trices, Tourneurs/ses de spectacles vivants, Editions phonographiques, Diffusion, Promotion, Distribution (dont on line), Secrétaire d'artistes, Secrétaire général, Directeur de salle, Gestionnaire de droits, Responsable technico-commercial, Cadre commercial, Directeur/trice de

communication ou des relations publiques, Directeur/trice marketing de structures culturelles, Directeur/trice de production, Administrateur/trice de tournée ou de production, Entrepreneurs/ses...

Les structures visées : les petites ou très petites entreprises (de 2 à 20 salariés qui sont les plus dynamiques du secteur), les institutions culturelles et les partenaires publics ; les associations culturelles, les maisons de disque, labels ...

La mention vise aussi à favoriser l'entrepreneuriat et la création d'entreprise : gestion et administration de carrière d'artistes (production, agent, tour manager, label indépendant).